CFDT SF3C - Antenne Essonne
12 Place des terrasses de l'Agora
91000 EVRY
Tél. 01 60 87 05 30 **Fax** 01 60 78 76 03
Courriel : 91@cfdtsf3c.org
Internet : www.cfdtsf3c.org

juillet 2009

LA NORVILLE PPDC : Un rendez-vous manqué !

Depuis le SAV lié à la nouvelle organisation mise en place le 20/2/2007, plusieurs actions concrètes ont été menées et des choses ont été réalisées, jusqu'à la grève de septembre 2007 que la CFDT avait soutenue.
S'en est suivi, la création des cinq (5) positions de travail supplémentaires, le recrutement de personnel et bien d'autres choses encore.
Aujourd'hui, le projet Facteurs d'Avenir devait être mis en place, avec le déploiement du volet promotionnel.
La nouvelle organisation de travail aurait pu être mise en place le 30 juin 2009, un accord nous avait été présenté.
Or, la loi du 20 Août 2008 sur le volet temps de travail a modifié de façon scélérate la donne sur les 35 heures.
Si la mise en place sans accord des régimes de travail sur quatre semaines comme auparavant, est possible, la loi permet le « gré à gré », les modifications des jours de repos sous délai de prévenance de 7 jours. Bref, sans négociations et sans accord, elle est clairement favorable aux patrons.
Partout, la CFDT exige la négociation et la contractualisation sur le temps de travail, pour éradiquer les effets pervers de la loi Sarkozy. La DOTC de l'Essonne, en réponse, maintient la démarche des réorganisations avec accord. Certains syndicats s'y opposent, pensant ainsi mettre fin au projet Facteurs d'Avenir en revendiquant des régimes de travail à 35 heures sur 6 jours. Ils font fausse route : La Poste a prévu ce schéma, et sait comment organiser la sécabilité sur ce type de régime de travail, non pas pour avoir des repos de cycle qui n'existeraient plus, mais en fonction des absences inopinées ou prévisibles. Les 35h sèches en 6 jours augmentent l'absentéisme en maladie, détruisent le volant de remplacement. Quel bénéfice pour les agents ? Aucun.

Dorénavant, tout régime de travail supérieur à la semaine nécessite la signature d'un accord des syndicats représentant plus de 30 % des voix au niveau de chaque direction de La Poste **et au niveau local si supérieur à 100 agents**

À défaut d'accord collectif, un régime de travail ne nécessitant pas d'accord collectif serait mis en œuvre dans votre centre.
Le vote réalisé le 3 avril 2009 a donné comme tendance : colis :(100% des votants) Ménage (86.11 % des votants) % qui ont approuvé cette réorganisation.

Bien que nous ne soyons pas (pour l'instant) représentés à la Norville, la CFDT a négocié et signé l'accord, avec en prime 5 promotions supplémentaires. Et maintenant que va-t-il se passer ?

POUR LES COLIS	AVANT	APRES
DHT	38h54	36h30
Repos de cycle	1Lundi, 1Mardi et 1Mercredi Toutes les 4,5 semaines 1Jeudi, 1Vendredi ET 1 samedi toutes les 5,5 semaines	1 Lundi ou 1Mardi toutes les 4 semaines
Nombre de tournées	10 Quartiers + 1 rouleur de cycle	11 Quartiers
promotions		II.2—1 II.1—2 I.3—3

Pour la Distribution Ménage	AVANT	APRES
DHT	35h	36h34
Repos de cycle	aucun	1 Lundi ou 1Mardi toutes les 4 semaines
Nombre de tournées	34 QL	33 QL soit 3équipe de 11
promotions	Promo de base : aucun	II.2—3 **N.B.** avec possibilité de II.1—6 5 promo suppl. I.3—14
Ticket restaurant	Non	Oui
Quartiers sécables	Non	QL 4; QL15 ; QL 16 QL 23 ; QL 33 ; QL34
Conditions de travail		En commande : ▪2 VAE ▪Station servie rapprochée (agencement casiers par Équipe ▪3PTA
Prime d'équipe	Non	Oui

POUR LA TTF	AVANT	APRES
Circuit	2TTF + 6 Circuits le matin	1TTF 1TTF matin 5 Circuits 1TTF après-midi 1TTF collecte 21h
Repos de cycle	aucun	***Service matin :*** 1 samedi libre sur 4 ***Service après-midi*** 1 samedi libre sur 3
Conditions de travail		▪Pas de nuisance pour les Facteurs ▪Nettoyage en après midi ▪heure d'embauche 7 h 45 ▪fin exploitation machine : 8 h le matin
Promotions		II.1—2promo matin II.1—1 promo après-midi

En refusant le vote, de négocier et de signer l'accord présenté, des syndicats ont joué le pourrissement sans tenir compte de l'avis des personnels qui eux, voulaient cet accord !
La CFDT agit pour des cycles avec RC, refusant sans ambiguïté les 6 jours sur 7 travaillés !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociations à votre service !